

ans et plus arrivés au Canada en 1972, 39.5% étaient célibataires, 53.9% mariés et 6.5% veufs, divorcés ou séparés.

Occupations projetées. Environ 59,432 personnes sont venues grossir les rangs de la population active en 1972, contre 61,282 en 1971. Les autres, c'est-à-dire les inactifs, étaient composés en grande partie de personnes à la charge des immigrants ou de proches parents parrainés par des particuliers au Canada. Les immigrants spécialisés ont continué à combler la pénurie de travailleurs qualifiés dans certains secteurs, ce qui a permis de fournir les services essentiels aux Canadiens. Par exemple, le tableau 4.63 montre qu'en 1972 le Canada a accueilli 988 médecins et chirurgiens, 87 dentistes, 674 techniciens médicaux et dentaires et 1,432 autres spécialistes de la santé. Le marché du travail s'est également enrichi de 1,855 ingénieurs professionnels (génie civil, mécanique, électrique, minier, etc.).

Après le groupe des professions libérales et techniques venait celui des immigrants ayant l'intention de travailler dans la fabrication et la mécanique. Les plus nombreux dans ce groupe étaient les tailleurs (3,274), les mécaniciens et réparateurs (2,732), et les machinistes (2,370). Parmi les autres groupes importants en 1972 figuraient les sténographes et dactylographes (2,791) dans la catégorie des emplois de bureau, les domestiques (2,723) dans les services, et les cultivateurs et travailleurs agricoles (2,127) dans les industries primaires.

4.9.2 Émigration

L'émigration à partir du Canada est un facteur qui tend à neutraliser dans une certaine mesure les mouvements d'immigration passés et actuels. Naturellement, l'émigration s'est toujours effectuée au profit des États-Unis, et le déplacement de Canadiens de naissance et d'Européens qui s'étaient d'abord dirigés vers le Canada a atteint à certaines époques des proportions considérables. On ne dispose pas de statistiques canadiennes sur l'émigration, mais les chiffres du tableau 4.64, qui sont extraits des rapports annuels du Service d'immigration et de naturalisation du Département de la Justice des États-Unis, montrent combien de personnes sont entrées aux États-Unis en provenance du Canada avec l'intention déclarée de s'y établir en permanence, pour chacune des années terminées le 30 juin entre 1962 et 1972. Ils ne comprennent pas les personnes qui se rendent aux États-Unis en voyage d'agrément et qui y séjournent même assez longtemps, ni les détenteurs de cartes pour le passage de la frontière (il s'agit normalement de personnes vivant dans des localités canadiennes voisines de la frontière et travaillant aux États-Unis), ni les touristes traversant de temps à autre la frontière à ces mêmes endroits.

Au cours de l'année terminée le 30 juin 1972, 10,776 Canadiens de naissance (4,714 hommes et 6,062 femmes) sont entrés aux États-Unis avec l'intention d'y demeurer en permanence. Environ un cinquième (2,196) des émigrants nés au Canada étaient des hommes d'âge productif, c'est-à-dire entre 20 et 59 ans. En ce qui concerne la profession, le groupe le plus important était celui des professions libérales et techniques (1,437), suivi des employés de bureau et travailleurs assimilés (471), et des ouvriers de métier et des contremaîtres (365). En outre 7,274 personnes (67.5% du total) étaient des femmes au foyer, des enfants ou d'autres personnes n'ayant déclaré aucune profession. Du total, 42.9% avaient moins de 20 ans.

Sur les 18,596 personnes qui sont entrées aux États-Unis en provenance du Canada, déclarant celui-ci comme pays de dernière résidence permanente (ce qui comprend évidemment les personnes nées au Canada et les étrangers ayant vécu au Canada), le Service d'immigration et de naturalisation du Département de la Justice des États-Unis en classe 3,746 dans la catégorie des professions libérales et techniques et travailleurs assimilés, 991 comme ouvriers de métier, contremaîtres et assimilés, et 869 comme employés de bureau et assimilés. Les femmes au foyer, les enfants et autres personnes n'ayant déclaré aucune profession étaient au nombre de 10,129, soit 54.5% du total.

4.9.3 Migration interne

En se déplaçant d'un lieu de résidence à un autre à l'intérieur des frontières nationales, les personnes établissent divers mouvements migratoires qui diffèrent quant à leur intensité et à leur direction. Ces mouvements internes ont des effets marqués sur les économies régionales et exercent une influence sur l'évolution future de la croissance démographique. Il est donc important de tenter de mesurer ces divers courants migratoires, qui comprennent entre autres les mouvements du milieu rural vers le milieu urbain, des villes vers les banlieues, et d'une province ou région économique vers une autre.